

# COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Mardi 16 Février 2010 à Clessé à 20 h

*Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Clessé sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.*

Etaient présents : Mmes CLEMENT, CANITROT, DREVET, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, et Mrs PENOT, GOYARD, DUBOIS, GUILLET, CHERVIER, GAUDILLERE, PRUDENT, LE GRAND DE MERCEY, DEDIENNE, MORNAND, LAFARGE, ROUGEOT, DUMONT, PHILIPPON, DROIN, PERRIN, PEULET, DAILLY.

Etaient excusés : Mrs CHEVALIER, BALDASSINI

### 1 - Lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 14 Janvier 2010.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2 – Démission de Monsieur COFFIGNY

Madame CLEMENT fait part d'un courrier de Monsieur COFFIGNY annonçant sa démission du Conseil Municipal de Lugny et par voie de conséquence du Conseil de Communauté.

Un nouveau délégué sera nommé lors du prochain Conseil Municipal le 1<sup>er</sup> Mars 2010.

### 3 – Festival des Musiques Rares

Monsieur ROBELIN présente le programme et le budget du Festival des Musiques Rares 2010 qui s'équilibre à 22 100 € pour 10 concerts. La participation de la collectivité s'élève à 5 000 €, toutefois, les conseillers sont conscients que les subventions sollicitées aux Conseil Général et Régional sont incertaines. Les membres du Conseil donnent leur accord pour l'organisation du 7<sup>e</sup> Festival et acceptent l'augmentation des tarifs comme suit : 13 € la place et 36 € l'abonnement pour 4 concerts.

### 4 – Pays d'Art et d'Histoire

Le Conseil de Communauté approuve à l'unanimité les statuts du Pays d'Art et d'Histoire lus par Monsieur DEDIENNE. L'animateur sera embauché à compter du mois de Septembre ou Octobre. Son recrutement sera réalisé par la DRAC lors d'une mise en situation sur site.

Les délégués communautaires désignés pour le Pays d'Art et d'Histoire sont Mme DREVET et Mr DEDIENNE titulaires et Mrs DUMONT et GUILLET suppléants.

La participation de la Communauté de Communes s'élève à 1 € par habitant la 1<sup>ère</sup> année.

### 5 – Déchets

#### Plan de prévention :

Mr ROBELIN établit un rappel du plan de prévention et du regroupement de la Communauté de Communes avec celle du Tournugeois et du SIRTOM de la vallée de la Grosne. Actuellement, un chargé de mission est recherché. Il explique qu'un regroupement similaire était engagé dans le sud de Chalon du Saône, cependant, une Communauté de Communes s'est désengagée. Le Conseil Général nous interroge sur son éventuel rapprochement avec notre regroupement. Les élus ne sont pas opposés à cette demande.

#### Ressourcerie – Recyclerie :

Le Vice Président chargé des déchets rappelle l'historique du projet de mise en place d'une ressourcerie-recyclerie en Bourgogne du Sud. Lors de la dernière réunion, l'ADEME a annoncé qu'il ne pouvait participer au financement du projet tel qu'il était présenté compte tenu du fait qu'il manquait de cohésion entre les 3 pôles du territoire (Tournus, Mâcon et Cluny).

La prochaine rencontre a lieu Jeudi 18 Février à Tournus.

### 6 – Association de pêche « Les amis de la Bourbonne »

La Présidente rappelle que la Communauté de Communes a mis à disposition de l'Association « Les amis de la Bourbonne » le plan d'eau de Fleurville en contrepartie de son entretien. La première année, la collectivité aurait du laisser le plan d'eau « nettoyé », cependant, l'ambroisie n'a pas permis de faucher et défricher les abords, la Communauté de Communes a alors pris en charge ces frais en 2009 soit la somme de 2 561,83 €. Ces derniers lui ont été remboursés par la Fédération de Pêche de Saône et Loire. Des panneaux d'autorisation de passage de bateaux de pêcheurs ont été implantés aux abords des plans d'eau, leurs montants se montent à 890,51 €. Le Conseil accepte de rembourser ces frais à l'Association de pêche.

### 7 – Remboursement frais de ménage du dojo

Les membres du Conseil acceptent de reverser à l'Association sportive Lugny Judo la somme de 2 931,06 € pour rembourser les frais de ménage du dojo pour l'année 2009.

### 8 – Pays Sud Bourgogne

Monsieur PEULET représentera la collectivité au sein du comité de pilotage forum associatif du Pays Sud Bourgogne. Monsieur Alain MONNOT sera contacté également.

### 9 – Maison de Tourisme

Dans le cadre d'une fiche action du Pays portant sur le développement des filières courtes, Monsieur PEULET évoque la possibilité d'un nouvel aménagement de la maison de tourisme qui consisterait à remplacer la salle de réunion prévue, par un centre d'initiative rurale et un magasin de vente afin de promouvoir les filières courtes et l'agriculture biologique. L'agriculture subissant une crise importante, ce centre constituerait un moyen pour les producteurs locaux de valoriser leurs produits. La Chambre d'Agriculture est associée à la réflexion de ce type de projet au niveau départemental. Suite à l'interrogation de certains élus au sujet du magasin « Les Saveurs Mâconnaises », le Vice Président répond que les producteurs pourraient être associés à ce projet. Certains conseillers s'interrogent sur l'organisation de cette structure. Des producteurs se regrouperaient pour former une association et vendraient leurs produits à tour de rôle.

Un appel à projet pourrait par ailleurs être lancé pour le label « pôle d'excellence » qui permettrait d'obtenir une aide de 33 %.

Les membres du Conseil s'accordent à dire que le projet est intéressant et qu'il présente l'avantage de garantir une rentrée d'argent. Toutefois, La Présidente rappelle qu'à l'origine du projet, l'objectif principal était de capter les touristes afin qu'ils entrent sur le territoire. Par ailleurs, elle annonce qu'en raison de la validation de l'Avant Projet Sommaire, il convient si le projet est modifié, de refaire appel aux services d'un architecte pour lancer une nouvelle étude.

Avant toute décision, les membres du Conseil souhaitent s'assurer que le projet sera retenu au niveau départemental sur notre territoire.

### 10 – Questions diverses

#### Courrier Théâtre de Champvent :

La Présidente lit le mail envoyé par Monsieur RULLIERE qui annonce qu'une saison est prévue à Champvent et qu'il réitère sa demande de soutien à la Communauté de Communes. Cette question sera revue lors de l'élaboration du budget.

#### Création poste Auxiliaire de Puériculture :

Une Auxiliaire de Puériculture a été recrutée pour le Multi Accueil de Viré, il convient de créer son poste pour 25 heures hebdomadaire à compter du mois de Mars.

Patricia CLEMENT  
Présidente